

SAINT-MARTIN-LE-HEBERT

Sommaire

Identité, Toponymie [page 1...](#)

Un peu d'histoire ... à savoir [page 1...](#)

Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire [page 3...](#)

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement :

Eglise saint Martin [page 4...](#)

Manoir dit la Cour [page 5...](#)

Ferme-Manoir de la Couperie-Les Capelles [page 6...](#)

La Frazerie [page 7...](#)

Cours d'eau, Ponts, Moulins à eau [page 8...](#)

Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs [page 8...](#)

Croix de chemin, Calvaires, Oratoires [page 9...](#)

Communes limitrophes & plans [page 10...](#)

Randonner à St-Martin-le-Hébert [page 10...](#)

Sources [page 10...](#)

Identité, toponymie ...

Saint-Martin-le-Hébert appartient à l'arrondissement de Cherbourg, au canton de Bricquebec et appartenait à la communauté de communes du Cœur du Cotentin jusqu'à fin 2016.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, La commune appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC), à travers la commune nouvelle Bricquebec-en-Cotentin, dont elle est membre depuis janvier 2016.

Les habitants de Saint-Martin-le-Hébert se nomment les Saint-Martinais(es).

Saint-Martin-le-Hébert compte 154 hab. (recensement 2020) sur une superficie de 2,13 km², soit 72 hab. / km² (83,2 pour la Manche, 111,3 pour la Normandie et 106.2 pour la France).

Les formes anciennes du nom sont, *Radulfus de Sancto Martino* (s.d.), *Beati Martini le Hebert* (1250), *Sancti Martini le Hebert* (v.1280), *Saint Martin le Hebert* (1332).

On trouve la commune sous le nom de Saint-Martin-le-Plessard signifiant au bord de la plesse (haie plessée) ou Forêt de Bricquebec. Au XVII^e siècle pourtant, le domaine du manoir de la Cour est entré par mariage en possession par la famille Plessard ; Guillaume de Plessard épousa Catherine d'Orglandes dont la famille possédait le fief de Saint-Martin durant six générations.

François de Beaurepaire (Historien et chercheur passionné par la toponymie qui a écrit un ouvrage de référence « les noms des communes et anciennes de la Manche »), propose pour origine germanique *Herbertus* d'où Hébert, également identifié dans Hébecrevon et Pont-Hébert. Saint Martin était évêque de Tours. A la Révolution, le qualificatif saint fut supprimé des actes officiels pour former Martin-le-Hébert.

Tout comme la commune de Saint-Martin-le-Gréard, la paroisse s'est vue rajouté un autre suffixe ayant sans doute pour origine un autre patronyme local, comme l'explique François de Beaurepaire.

Saint-Martin-le-Hébert est la plus petite commune de l'ancien canton de Bricquebec (avant 2015), et ses habitants sont largement dispersés dans une campagne touffue et presque sauvage par endroits.

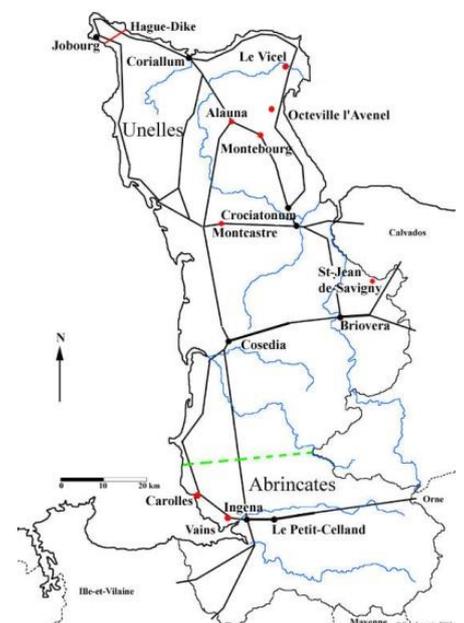
Un peu d'Histoire... à savoir

✓ M. Charles Duhérissier de Gerville (1769-1853), historien naturaliste et archéologue qui s'est consacré à l'étude de l'archéologie du Cotentin, a signalé l'existence, à Saint-Martin-le-Hébert, d'une voie romaine allant de Cherbourg (Coriavallum / Coriallum) à Coutances (Cosedia), passant par la chaussée de Pierrepont (qui borde à l'ouest le marais de la sangsurière, La Haye-du-Puits (non loin de l'Oppidum du Grand Montcastre), Lessay, Montsurvent, Gratot, et arrivant à l'Ecolanderie, près de l'aqueduc, à Coutances.

Avant la conquête romaine, les campagnes sont déjà largement déboisées, parsemées de fermes et irriguées par des routes. Les Romains renforcent le réseau par des voies romaines souvent rectilignes.

Ces voies romaines permettaient des déplacements plutôt aisés pour l'époque, que ce soit pour l'usage des troupes en campagne ou les marchands et courriers. Elles n'étaient pavées qu'exceptionnellement, qu'à l'intérieur des villes et leurs abords, ailleurs elles étaient faites de sable, de terre et de graviers, tout cela dans un trou et recouvert d'une dalle de pierre.

Pour le franchissement des rivières, des zones étaient simplement empierrées ou faites de pierres maçonnées à la chaux pour la traversée à gué, par ailleurs furent construits des ponts en bois ou en pierres, ces derniers ayant souvent traversé les siècles et encore utilisés de nos jours !



✓ Le « fief de Saint-Martin » dépendait sur le plan féodal de la baronnie de Bricquebec. Il était tenu en 1251 par Guillaume de Saint-Martin, chevalier et passa ensuite en possession de la famille de la Mare, puis de la famille d'Orglandes, qui l'a conservé durant six générations.

On trouve effectivement comme seigneurs de Saint-Martin-le-Hébert : Guillaume de La Mare, marié avec Louise de Meurdrac ; sa fille, Thomasse de La Mare épousa Jean d'Orglandes, dont Guillaume d'Orglandes (décédé avant 1424), marié avec Jeanne Yon ; Guillaume d'Orglandes (décédé en 1448), marié avec damoiselle de Thieuville ; Jean d'Orglandes, marié avec Jeanne de Carbonnel ; Jacques d'Orglandes (décédé en 1530), baron de Quevilly, marié avec Jeanne Jacqueline Aux-Epaulles (Ste-Marie-du-Mont) ; François d'Orglandes (décédé en 1574), baron de Quevilly, marié avec Catherine, dame de Briouze du Pont-Bellanger ; Antoine d'Orglandes (1573-1619), page d'Henri III, marié avec Marthe du Saussey (seigneur de Portbail et Barneville). La fille de ce dernier, Catherine d'Orglandes (1599-1672) en épousant en 1612 Guillaume Plessard fit passer la seigneurie dans cette famille.

✓ Au Moyen âge, le manoir de la Cour, demeure seigneuriale de Saint-Martin-le-Hébert, faisait partie, comme ceux de Quettetot (la Houlette), de Magneville, des Perques ou encore du Rozel et de Surtainville, du premier réseau des fiefs satellites de l'honneur des Bertran, formant une couronne resserrée autour du chef de la baronnie. La baronnie de Bricquebec formant un ensemble très étendu et cohérent.

Il s'agit en définitive d'un bon exemple de dépendance vassalique de niveau secondaire, où non seulement la possession des différents fiefs mais également les alliances matrimoniales, se placent en priorité sous la tutelle du suzerain relatif.

✓ Sous l'ancien Régime, la paroisse relevait du bailliage de Valognes secondaire du bailliage de Cotentin. Elle dépendait de l'élection de Valognes, de la généralité de Caen. Elle dépendait de la sergenterie de Tollevast. Le baillage du Cotentin remonte à l'époque des premiers ducs de Normandie, couvrant avant 1204 la partie nord de la péninsule.

Après la réunion de la Normandie au Royaume de France, le Grand bailli du Cotentin exerce son pouvoir sur les diocèses d'Avranches et de Coutances qui est le siège principal du baillage du Cotentin.

Durant la guerre de Cent Ans, le Cotentin subit les conséquences du conflit entre l'Angleterre et la France. Il fut occupé par les troupes anglaises entre 1418 et 1450. Deux pouvoirs s'exercèrent alors durant cette période, l'un au service de la couronne anglaise, l'autre au service du royaume de France. Pendant 28 ans, deux baillis exercèrent leur fonction en parallèle pour leur propre suzerain. Chaque pouvoir s'exerçant sur des fiefs contrôlés.

En 1450, le Cotentin est libéré de l'occupation anglaise. Un seul bailli exerce pleinement sa charge pour l'ensemble du Cotentin.

La généralité (ou recette générale) de Caen fait partie des 17 recettes générales créées par Henri II, roi de France (de 1547 à 1559). Suite à la création de la généralité d'Alençon, la généralité de Caen comptait 9 élections dont celle de Valognes.

L'élection de Valognes comprenait 5 sergenteries : Beaumont, Pont-l'Abbé, Tollevast, Val de Saïre et Valognes.

✓ Pendant l'occupation allemande, comme ceux des autres communes, les habitants de Saint-Martin-le-Hébert limitaient leurs déplacements et, comme les communications étaient pratiquement inexistantes, ils ne savaient rien des événements en cours, notamment lors du débarquement. Cependant, dans la commune voisine, Sottevast, il y avait quelques personnes qui avaient un poste TSF et avaient été informées du débarquement. La commune subit des bombardements intenses les 5 et 6 juin 1944. Ce n'est que le 19 juin au petit matin qu'ils aperçurent les américains.

En effet, ce jour-là, au lendemain de la libération de Barneville-sur-Mer qui permet d'isoler près de 40 000 soldats allemands au nord du Cotentin, les Américains lancent une nouvelle offensive vers le nord et c'est le 39th Infantry Regiment (9th Infantry Division) commandé par le colonel Harry A. Flint qui est chargé de s'emparer de Bricquebec qui abritait le poste de commandement de l'Artillerieregiment z.b.V. 621 (91. Infanterie-Division) dirigé par l'Oberstleutnant Hermann Seidel. A 5 heures 50, le 2^{ème} bataillon du 39th Infantry Regiment aux ordres du Major Franck L. Gunn débute la progression sans encombre. La commune est atteinte à compter de 7 heures et les Américains s'en emparent rapidement : les Allemands se sont repliés plus au nord, abandonnant sans résistance Bricquebec à leur adversaire.

✓ La communauté de communes du canton de Bricquebec dont faisait partie Saint-Martin-le-Hébert a été créée le 31 décembre 1999. Elle fédérait 13 communes du canton de Bricquebec : Bricquebec, Breuille, L'Etang-Bertrand, Magneville, Morville, Négreville, Les Perques, Quettetot, Rauville-la-Bigot, Rocheville, Saint-Martin-le-Hébert, Le Vadecie et Le Vrétot.

S'étendant sur 149 km², elle représentait une population de 9 946 habitants (recensement 2010).



Convoi d'Allemands à Méautis en 1940

Elle fusionne ensuite (janvier 2014) avec la communauté de communes du Bocage valognais pour former la communauté de communes du cœur du Cotentin.

✓ La communauté de communes du Cœur du Cotentin s'est ainsi créée en janvier 2014 fédérant les 9 communes du canton de Valognes (Valognes, Brix, Huberville, Lieusaint, Montaigu-la-Brisette, Saint-Joseph, Sauxemesnil, Tamerville, Yvetot-Bocage), les 14 communes du canton de Bricquebec citées plus haut y compris Sottevast, plus une commune du canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Colomby.

S'étendant sur 306.41 km², elle représentait une population de 25 733 habitants (recensement 2011).

Elle cesse d'exister le 1^{er} janvier 2017 après son absorption par la Communauté d'agglomération du Cotentin.

✓ La commune nouvelle « Bricquebec en Cotentin » s'est créée le 1^{er} janvier 2016, regroupant six communes : Bricquebec, Les Perques, Quettetot, Saint-Martin-le-Hébert, Le Valdecie et Le Vrétot. Ces communes devenant ainsi communes déléguées. Cette commune nouvelle représente 5 996 habitants avec comme chef-lieu Bricquebec. La commune de l'Etang-Bertrand qui avait pourtant intégré le comité de réflexion, s'est finalement retirée du projet.

✓ Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin (la CAC), est née depuis le 1^{er} janvier 2017, regroupant l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin (dont Bricquebec en Cotentin), Vallée de l'Ouve, Douve Divette, Les Pieux, Côte des Isles, région de Montebourg), les communes nouvelles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 150 communes représentant 181 897 habitants.

Ainsi la commune de Saint-Martin-le-Hébert est représentée à cette nouvelle intercommunalité par les élus délégués de la commune nouvelle « Bricquebec en Cotentin », c'est-à-dire par les six maires des communes historiques. Le Conseil communautaire de la CAC étant composé de 221 délégués, dont 59 pour Cherbourg-en-Cotentin.



Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

- **Bon François Dubosc du Longprey** alias **Dubosc de Champerey** (XVIII^e) est élu administrateur de la première Assemblée du département en 1790 (Conseil général). Il est réélu en 1791.

Héritage d'un brassage culturel ancien, mêlant conquête romaine, invasions vikings et domination anglaise, le département de la Manche n'est toutefois officiellement né qu'en 1790. C'est en effet au lendemain de la Révolution française, le 22 décembre 1789, que l'assemblée constituante vote une loi instaurant la division de l'ancien royaume de France en 83 départements. On donne alors à cette péninsule le nom de «La Manche», empruntant alors le nom du bras de mer dans lequel elle s'avance.

Les Conseils généraux apparaissent quelques temps après, en mars 1790. D'abord élus par une poignée de citoyens versant le cens électoral, ils sont ensuite nommés directement par le gouvernement. Il faudra attendre le 3 juillet 1871 pour que l'élection au suffrage universel soit instituée.

- **Emilien Dannet** (XVIII^e), atteint d'une méningite à 13 ans, était condamné par les médecins, mais il guérit, dit-on miraculeusement.

Ce miracle serait attribué à **Victoire Viel** (1815-1877), la *bonne mère Placide* qui avait rejoint la communauté de Marie-Madeleine Postel à Saint-Sauveur-le-Vicomte, fondatrice des Sœurs des Ecoles chrétiennes de la Mésiricore.

Suite à la mort de Marie-Madeleine Postel en 1846, lors de l'élection de la nouvelle mère supérieure, ce fut sœur Placide qui fut élue et du assumer à la fois l'administration matérielle et morale de l'abbaye, mais aussi la recherche des fonds pour la reconstruction dans la Manche et à Paris. Ses recherches vont aussi en Allemagne et en Autriche où elle fonde en 1849 une communauté. Au total, elle aura fondé 106 communautés en Europe...

Elle a été béatifiée le 6 mai 1951 par le pape Pie XII, sa fête a été fixée le 4 mars.



Placide Viel

- Des enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté lors de la Première Guerre mondiale : **Edouard Baudry** (1886-1915), **Pierre Blanchemain** (1889-1915), **Louis (François) Galopin** (1887-1915), **Jean-Baptiste Jouanne** (1877-1916), **Louis Lelaidier** (1893-1914), **Georges Lepetit** (1896-1918), **Auguste (Gustave) Martin** (?-1914), **Robert Moisy** (1895-1916), **Auguste Pignol** (1883-1918), **Alfred Quideville** (1897-1917), **Alexandre Saillard** (1897-1917), **Gustave Etasse** (1886-1914).

Ces soldats étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils » énoncée par Molière. Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve de beaucoup de courage. C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi, que ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas et s'appelaient « les hommes ».

- **Henri Rose** (1924-2015), né à Saint-Martin-le-Hébert, s'est investi dans les organisations agricoles et dans la politique. Il fut administrateur de la coopérative d'Elle-et-Vire, président de la Coopérative d'approvisionnement et des services aux agriculteurs de la Manche (Casam) et de l'Union des coopératives agricoles de Normandie (Ucanor). Il a également occupé les fonctions de président de la caisse locale et administrateur de la caisse régionale de Crédit Agricole, de président de la Fédération française des coopératives agricoles.



Il fut aussi membre du conseil économique et social de la région Basse-Normandie.

En 1952, il est élu conseiller municipal de Giéville (aujourd'hui commune déléguée de la commune nouvelle de Torigny-les Villes) et en devient maire de 1956 à 1976 et de 1990 à 1994.

En 1995, il se retire à Torigny-sur-Vire où 55 ans plus tôt il avait intégré le mouvement des Chrétiens du monde rural et devenu trésorier de cette paroisse.

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir

- **Eglise Saint-Martin (XVIII^e-XIX^e)**

L'église Saint-Martin qui n'est pas sans charme est récente puisque reconstruite en style roman moderne entre 1897 et 1900.



Elle présente quelques objets plus anciens, comme le très bel aigle-lutrin (XIX^e) de chêne et les fonts baptismaux (XVIII^e), une statue de la Vierge à l'Enfant (XV^e) sur le toit à la croisée du transept, entre autres.

Les vitraux de l'église de Saint-Martin-le-Hébert sont l'œuvre de l'atelier Edouard Didron (1836-1902), maître verrier parisien. Ils ont été offerts par divers paroissiens, datés de 1900, année de l'achèvement de l'église. Ils ont été restaurés en 2010-2011 grâce à une souscription, à la mobilisation et la générosité des habitants comme le précise la plaque ci-dessous.



La tour carrée est ancienne, construite en 1770, semble-t-il. Elle est surmontée d'un fin clocher octogonal.



Le retable transformé



Le chœur



Le monument aux morts original & statue de Jeanne d'Arc en fonte

Lors de l'édition 2017 de Pierres et lumières, le maire, Jean-Luc Pellerin faisait découvrir l'église de sa commune, notamment les importants travaux de restauration effectués : les vitraux comme rappelé plus haut, et le retable.

Malheureusement, comme dans beaucoup de villages, l'église est fermée toute la semaine, sauf lorsqu'il y a une inhumation ou autres occasions... c'est dommage. Il est vrai que les églises ouvertes sont exposées au vandalisme.

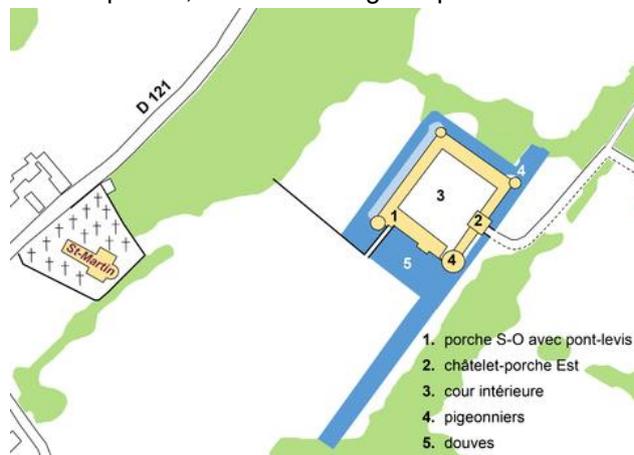
- **Manoir dit La Cour (XVI^e-XVII^e-XVIII^e)**

Le manoir dit La Cour est un des plus prestigieux ensembles du département de la Manche... c'est presque un château !

Bâti en fonds de vallée, vers 1565 puis vers 1632 avec quelques additions à la fin du XVII^e siècle, sur l'emplacement d'un ancien manoir fortifié dont on réutilisa certains éléments, contre le flanc sud d'un relief que domine l'église du village, le manoir de Saint-Martin se compose d'un groupe compact de bâtiments organisés autour d'une vaste cour fermée et entourée de douves.



Dans le petit bois qui se trouve derrière le manoir et le surplombe, il y aurait eu des traces de l'antique motte du château primitif, non loin de l'église qui fut certainement d'abord la chapelle du château.



Le manoir a été édifié pour Jean d'Orglandes, devenu seigneur du lieu en 1372. Le contexte de la Guerre de Cent Ans (1337-1453) et la proximité de Cherbourg, place forte convoitée par les belligérants, l'invitent à construire l'habitat fortifié qui existe encore aujourd'hui.



Face au corps de logis principal, qui occupe l'angle nord-est de la cour, se trouvent un imposant colombier circulaire (1596 boulins = 798 hectares de terres) et un corps d'entrée défensif. Ce dernier conserve trace d'anciennes échauguettes d'angles et de son système de pont-levis à flèche.

Le bâtiment qui forme l'aile ouest correspond à une portion de l'ancien logis médiéval, qui fut ensuite fortement remanié.

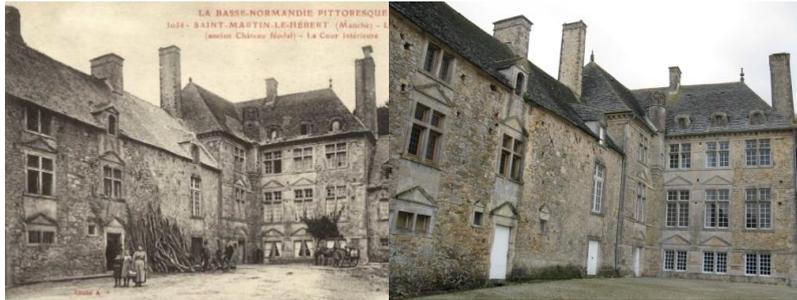
Parmi les communs se remarquent l'ancienne charreterie, ouvrant sur la cour par quatre grandes arcades, des étables, un pressoir à cidre, un second colombier formant tour d'angle au sud-est, et d'autres dépendances agricoles (fenils, burets à cochon, remises...).

Les bâtiments subissent des modifications au début du XVII^e siècle, lorsqu'en 1610, la seigneurie passe à Guillaume Plessard, seigneur de Saint Martin le



Corps d'entrée défensif avec son système de pont-levis à flèche.

Hébert et de la Ribaudière, qui épouse, en 1612, Catherine d'Orglandes. C'est de cette époque que date le pavillon Neuf, nouvelle résidence seigneuriale, le Grand colombier et la construction de jardins en terrasse.



L'ancien logis médiéval



Les communs

Le manoir sert au long des XVII^e et XVIII^e siècles de résidence épisodique aux propriétaires. Certains ont également un hôtel particulier à Valognes.

Il présente une façade soignée, percée de grandes fenêtres à meneaux régulièrement ordonnancées et coiffées en partie haute de frontons triangulaires. Une curieuse échauguette, destinée à loger une cloche pour l'appel du personnel de la maisonnée, vient se loger dans l'angle rentrant entre les deux ailes. Sur l'arrière, le logis est augmenté d'une grosse tour circulaire qui abrite en rez-de-chaussée un surprenant lavoir octogonal.

Le grès aux teintes orangées de la région de Bricquebec se marie harmonieusement ici aux calcaires de Valognes et aux schistes bleus du Cotentin, qui en recouvre les 2000m² de toiture.

Avec sa cour fermée, ses douves, ses tours d'angles et son corps d'entrée, la Cour de Saint-Martin évoque encore les traditions de l'architecture défensive du Moyen-âge.

Au-delà de la volonté de s'assurer ainsi une protection contre d'éventuels agresseurs, ces « citations » du passé traduisent probablement tout autant un effort de représentation sociale. Issu d'une famille anoblée seulement en 1580 (Richard Plessard, père de Guillaume), devenu procureur du roi vers 1618, Guillaume Plessard pouvait ainsi affirmer aux yeux de tous sa remarquable ascension.

En 1789, la jouissance des bâtiments est confiée à des fermiers, qui occupent les lieux pendant 200 ans.

Au XIX^e siècle, le manoir fut en possession de Louis Michel Alexandre Estard de Bascardon (1778-1843), châtelain de la Cour de Saint Martin le Hébert, époux de Henriette Marie de Chivré (1778-1849), puis de leur fille, Marie Delphine Estard de Bascardon qui, en épousant Charles de Tanoüarn, fit passer le domaine dans cette famille. Le domaine appartient ensuite aux Noël (Ferdinand Noël l'aurait acquis en 1870), puis aujourd'hui à la famille Riblier. Lors d'une fête de la nature et du patrimoine, en 2021, l'un des gendres de feu Wandrille Riblier (décédé en août 2017), précisait que la propriété est dans le giron familial depuis 150 ans. Est-ce à dire que les Riblier d'aujourd'hui sont des descendants de la famille Noël.

Les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments ont été classées par arrêté du 6 septembre 1954. Les intérieurs de l'ensemble des bâtiments et leurs décors, en totalité ; la cour d'honneur ; les douves et les ponts reliant le logis au jardin ; le jardin en terrasses avec ses murs de soutènement, ses murs de clôture et ses escaliers ; les herbages situés autour des douves ; les avenues d'accès : inscription par arrêté du 30 avril 1993.

Pour les trois couples de propriétaires (les trois filles de M et Mme Wandrille Riblier) la restauration représente un travail colossal, notamment les travaux de toiture (2 300 m²).

• La Couperie - Les Capelles (XVII^e-XVIII^e)

Ce manoir doublé d'une ferme se situe non loin de l'église le long de la D121.

La **terre des Capelles**, composée aujourd'hui de deux ensembles, appartenait au XVI^e siècle à Richard Plessard, sieur de Montservant, anobli par lettres en 1580 (Sa noblesse ne fut reconnue qu'en octobre 1598). C'était un homme très aisé. Il résidait sur ses terres situées près de l'église à Saint-Martin-le-Hebert, c'est-à-dire ici en ce lieu qui s'appelait **La Couperie**.

Lors du partage de ses biens en juin 1601, le lot composé de la maison paternelle, située près de l'église et du tènement nommé les capelles, devenait la propriété de son fils Richard Plessard, écuyer sieur de la Couperie, s'intitulant ainsi depuis 1589.



A cette date, la propriété était composée d'un corps de logis en une salle, cuisine, laiterie, celliers, landrys, étables, chambres et greniers et une volière à pigeons. Un autre corps de logis dans la cour servait de charreterie et étables. Egalement dans la cour, un troisième bâtiment était utilisé comme pressoir, cellier, chambres et greniers.

Derrière la maison, le passage qui était nommé le larmier existe encore aujourd'hui.

La Couperie passa ensuite dans les mains de la famille Mangon suite au mariage en secondes noces de l'aînée des filles de Richard Plessard (ses deux fils s'étant faits prêtres), Renée Plessard, avec son cousin germain Richard Mangon, écuyer, sieur d'Houesville.

Son neveu, Jean Hervé Mangon, chevalier, seigneur des Marests, Nacqueville, Fourneville, Urville, devint ensuite propriétaire de la terre de la Couperie. En 1709, il la cédait au profit de maître Charles Douville, bourgeois de Valognes, avocat. Il possédait un patrimoine foncier important qu'il va aliéner progressivement. Après son décès en 1763, son épouse Jeanne Jacqueline de Boran résidait à Cherbourg puis à Saint-Martin-le-Hébert, chez ses petits neveu et nièce du Vivier (Les capelles), où elle décédait le 31 juillet 1773.

Revenons à Charles Douville acquéreur de la Couperie ; il devait remettre, le 4 janvier 1710, la terre de la Couperie, à titre de retrait lignager (reprise d'un bien héréditaire), à messire Louis de Marcadé, écuyer, sieur de Sigosville (manoir de Sigosville au Ham), seigneur et patron de Saint-Martin-le-Hébert, lequel en avait fait clameur par exploit de Philippe Sauvé, sergent au baillage de Bricquebec, pour et au nom de son épouse damoiselle Madeleine Plessard...

Aujourd'hui, cette partie de la propriété est la demeure de la famille Delacotte,

Au XVIII^e siècle, les biens des du Vivier, famille originaire du Bessin qui s'était implantée au XVII^e siècle dans le Val de Saire et résidait à la Pernelle et à Saint-Jean du Vicel, comprenaient les maisons de la Couperie et de la Rocquerie, formant la terre de la Capelle à Saint-Martin, la terre Capelle située à Sottevast (?) et Rauville-la-Bigot, etc., et diverses pièces situées tant à Bricquebec que Saint-Martin-le-Hébert. Avec la famille du Vivier, la terre des capelles était devenue résidentielle comme l'indique l'acte de partage des

biens de Bon Michel Joseph Hervé du Vivier, écuyer, sieur de la Capelle (1752-1781) et de son épouse Bernadine Renée Françoise Le Comte de Boisroger (1759-1793), en date du 7 février 1795 : « *les maisons de maître et de fermier avec un jardin de maître, une mare avec sa promenade, une avenue de chêne passant au-dessus* ».

Après les décès successifs de ses sœurs, la terre des Capelles revint en 1814 à Bonne Renée Françoise du Vivier, épouse de Jean Jacques Le Sieur.

En 1819, elle cédait la propriété à Pierre François Le Bourgeois, homme de loi à Valognes et à sa sœur Sophie Adelaïde Agathe Madeleine Le Bourgeois, vivant de son bien.

Après avoir appartenu aux familles Le Bourgeois, Edhein et Rivière, la propriété est vendue en 1909, à monsieur Roulland.

Le domaine des Capelles a ensuite appartenu au début des années 2000 aux petits enfants de monsieur Roulland. Aujourd'hui, la maison abrite deux foyers, dont l'adresse est également « La capelle ».

L'élégance de la maison de maître tient dans la construction de l'entrée de la cour et d'un escalier extérieur à double volée présentant des balustres dont le profil rappelle ceux utilisés au château de Nacqueville.

• La Frazerie (?)

En 1601, maître Grégoire Le Fillastre acquiert un ténement d'héritages assis dans la paroisse de Saint-Martin-le-Hébert, pièces de terre qui, au début du XIX^e siècle, composaient la terre de la Frazerie ou du Viveret.

Originaire de la paroisse de Bricquebec, sergent et garde des forêts de Bricquebec, il se qualifiait sieur de la Frazerie et rendait avec le 27/02/1622 de la prévôté de Saint-Martin-le-Plessard à Henry d'Orléans, duc de Longueville, baron de Bricquebec.



Photos extraites du livre de Jack Lepetit-Vattier

Son fils, Siméon Le Fillastre, écuyer, sieur de la Frazerie, exerçait, à Bricquebec, sa profession de juriste comme lieutenant général civil et criminel du bailli (1632-1661). De son mariage avec Guillemette Troussey est issu entre autres Guillaume Le Fillastre, sieur du Coisel et de la Frazerie. Ce dernier avait opté, lui aussi, pour une carrière judiciaire et devint, en mai 1672, lieutenant particulier au baillage de Bricquebec. Par son édit de septembre 1664, Louis XIV révoquait tous les anoblissements créés depuis 1634. Ainsi sa veuve, Elisabeth Durevie dut produire de nombreuses pièces pour prouver qu'elle était noble issue d'une famille noble remontant à Gauthier Durevie, seigneur de Sotteville.

En 1772, on retrouve Joseph Le Fillastre (v.1700-1778), seigneur de la Frazerie. Son neveu, Charles Joseph Jacques Le Fillastre (1748-) épousa, en secondes noces, demoiselle Françoise Cadet, et dans leur contrat de mariage (16 janvier 1806) était indiqué que le jeune marié est propriétaire de la maison de la Frazerie, dite aussi du Viveret...

Depuis 1984, **La Fraserie** a développé son activité de foie gras et le concept de vente à la ferme, au hameau Lelaidier.

Chaque année, l'entreprise familiale Langlois, élève 11 000 canards, 6 000 poulets, 250 oies, 250 chapons, 200 dindes et 80 poules pondeuses. Puis, pour répondre à une demande importante, la production de viande bovine (race Normande) y est aussi développée, depuis 2014.

Aujourd'hui, sa réputation n'est plus à faire tant les produits sont de qualité : foie gras, magrets de canard, saucisses de canard, paupiettes farcies au foie gras, aiguillettes, boudin blanc au foie gras, volailles à rôtir, plats cuisinés, terrines, gâteaux, viande bovine...

Sans oublier les haricots, et les fraises utilisées pour les confitures et les glaces maison.

Rappelons que les céréales (blé, maïs) sont produites sur l'exploitation afin de nourrir l'ensemble de l'élevage.

Tous ces produits sont élaborés dans un atelier que l'on peut d'ailleurs découvrir chaque année à l'occasion d'un week-end de dégustation (avril et décembre).



Les cours d'eau & ponts & moulins à eau

- **Deux petits ruisseaux** prennent leur source à Saint-Martin-le-Hébert, l'un à proximité du hameau Bourdet, au sud de la commune, l'autre à une centaine de mètres en-dessous du manoir de la Cour. Ils sont des affluents du ruisseau du Pont-Durant, dans lequel ils se jettent à Rocheville.

Ce ruisseau prend sa source près de la Luzerne du Bas à Bricquebec, traverse Rocheville et Négreville où il se jette dans la Douve.



Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs...

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri. A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.

Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker



le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le premier jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire.

Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis.

Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région...

Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés.

Sur le site « Lavoirs de la Manche », aucun lavoir n'est repertorié à Saint-Martin-le-Hébert. Et pourtant il devait en exister dans la plupart des villages. Mais, non entretenus, ils ont disparu au fil des années.

La première photo date de 2013, tandis que les deux autres dateraient de 2000 (repérage à effectuer lors des randonnées)



Croix de chemin & calvaires, oratoires...

Les **croix de chemin et calvaires** se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens. On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

L'**oratoire** constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dédié...

En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient y venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.

A noter que ces quatre croix - la croix de cimetière, la croix du hameau Bouleau, la croix du hameau au Moigne et celle du carrefour D418/chemin de la commune - se ressemblent : croisillon situé sur un fût monolithe en calcaire placé sur un dé.

Les deux dernières, croix de carrefour, sont implantées à la croisée des chemins, guidant autrefois le voyageur.



La croix de cimetière (XVII^e). En arrière-plan, manoir de la Cour



Croix du hameau Bouleau (XIX^e)



Croix du hameau au Moigne (XVII^e)



Croix (D428 / chemin de la commune)



